

## COMMUNE DE CHAVANOSZ

Isère

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2013 COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL - 09 04 13 C R

Présents : R. DAVRIEUX, S. BLOND, J.M. CREUZET, P. MONTOYA, G. CHEVROT, R. COURAND, M. SANTULLO, C. GOY; A. MINJAT, ML. DEJOUX, M. GOY, M-F CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, T.MILLAT, J.GULLON-NEYRIN, C.BON, J.P ROZAND.

Excusés :

Madame CHEVAL Nathalie donne pouvoir à madame BLOND,  
Monsieur BAY Patrick donne pouvoir à monsieur DAVRIEUX,  
Monsieur COSTA Pascal donne pouvoir à madame DEJOUX,  
Madame ANGEI Marie-Annick donne pouvoir à madame MINJAT,  
Madame DUPRE Valérie donne pouvoir à madame CAMUS-GEOFFRAY,  
Monsieur BEYNEL Nicolas donne pouvoir à monsieur CHEVROT,  
Madame BERTHET Lucie donne pouvoir à monsieur ROZAND,  
Madame MOUSSU-CHEMOUL donne pouvoir à madame BON.

Absents : madame FALCONE et monsieur PEDRO.

Secrétaire de séance : monsieur Marc GOY.

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 AVRIL 2013

Aucune observation n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention).

### SUBVENTION 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention), le conseil municipal décide d'attribuer les 35 crédits de subventions, représentant la somme de 44 822 € répartis comme suit :

<b>Associations bénéficiaires du crédit de subvention</b>	<b>Montant proposé</b>
<b>1 - Associations pour la pratique du sport</b>	<b>37 392,00 €</b>
Sports Olympiques Pont De Cheruy/Chavanoz	
Football	10 000,00 €
SOPCC Rugby	10 000,00 €
SOPCC Basket	13 000,00 €
Football Club de Chavanoz futsal	2 000,00 €
Cyclo Sports Pont de Chérury	300,00 €
Club des Accros du Badminton	300,00 €
Amicale Boule de Chavanoz	180,00 €
Charvieu Chavagneux Isère Cyclisme	1 502,00 €
SOPCC Section ski	110,00 €

<b>2 - Associations diverses de Solidarité</b>	<b>7 430,00 €</b>
<b>a - Communales</b>	
Comité des Fêtes	2 000,00 €
Amicale des Anciens Combattants	680,00 €
Association Graine de Malice	600,00 €
Amicale du Personnel	410,00 €
L'Univers des Enfants	230,00 €
A.C.C.A.	180,00 €
Model Club	180,00 €
Les Lucioles	180,00 €
La Maison des Petits Lutins	180,00 €
<b>b - Intercommunales</b>	
Amicale des Sapeurs Pompiers	680,00 €
Les Amis des Arts	180,00 €
Harmonie Tignolane	180,00 €
Le Lien Amical Tunisien	180,00 €
Association Gardes du Nord Dauphiné	180,00 €
L'Eolienne	110,00 €
La clé des chants	110,00 €
Maison de la culture Arménienne	110,00 €
Groupe Folklorique Rosita	110,00 €
Amicale classes 56/57	110,00 €
Secours catholique	110,00 €
La Maille de l'Isère	110,00 €
FNACA	110,00 €
205ème section médaillés militaires	110,00 €
UMAC	110,00 €
Association Culturelle Hellenique	110,00 €
Association féerie de Noël	180,00 €
<b>Total général</b>	<b>44 822,00 €</b>

## **PERSONNEL COMMUNAL : TRANSFORMATION DE POSTES**

A l'unanimité, le conseil municipal, décide :

- de transformer un poste "d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe" en poste "d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe",
- de transformer un poste "d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe" en poste "d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe",
- de transformer trois postes "d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe" en trois postes "d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe",
- de transformer un poste de "technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe" en un poste de "technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe".

## **ACQUISITION DU CENTRE JEAN XXIII**

A la majorité des suffrages exprimés (4 oppositions), le conseil municipal décide d'acquérir le centre Jean XXIII situé rue de la Bourbre à Chavanoz comprenant les parcelles AI n°195, 200 et 201 d'une contenance totale de 2 325 m<sup>2</sup> pour un montant de 180 000 €.

## **ACQUISITION D'UN TERRAIN AU LOTISSEMENT LA GRANGE**

A l'unanimité, le conseil municipal décide l'acquisition du terrain du lotissement "La Grange" d'une superficie d'environ 800 m sur une parcelle cadastrée AK 472 situé à l'arrière des services techniques à l'association du lotissement "La Grange" pour un montant de 35 000 € .

## **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE : REFECTION DE LA TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE "SAINT EXUPERY"**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère pour la réalisation de la réfection de la toiture de l'école du groupe scolaire "Saint Exupéry".

## **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE : ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE "SAINT EXUPERY"**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère au titre de l'accessibilité au groupe scolaire "Saint-Exupéry".

## **ZONE COMMERCIALE "LE VILLAGE DE MARQUES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions), le conseil municipal décide de défendre le groupement contre l'implantation d'un village de marques par la société SCI VENDOME OUTLETS sur la commune de Villefontaine.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES "PORTE DAUPHINOISE DE LYON-SATOLAS": CHANGEMENT DE DENOMINATION**

A l'unanimité, Le conseil municipal, approuve la modification des statuts afin de prendre en compte la nouvelle dénomination "Communauté de Communes Porte Dauphinoise de Lyon - Saint Exupéry".

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES "PORTE DAUPHINOISE DE LYON-SATOLAS": COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve la nouvelle composition du Conseil Communautaire et la modification des statuts qui en découle.

Cette disposition sera applicable lors des prochaines élections municipales en 2014.

### **Nombre de délégués 30 selon la répartition suivante :**

Anthon	969 habitants	2
Charvieu-Chavagneux	7 722 habitants	10
Chavanoz	4 288 habitants	5
Janneyrias	1 485 habitants	2
Pont de Chéruy	5 143 habitants	6
Villette d'Anthon	4 284 habitants	5

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.